

Infatigable arpenteuse de la commune, Evelyne Sauge reçoit le Mérite 2022

Parcourir toute la commune de haut en bas et de long en large, par tous les temps depuis 20 ans, au service de l'information des habitants. Cela méritait bien un... Mérite communal ! Evelyne Sauge est la lauréate désignée par le Conseil Administratif pour recevoir cette distinction.



Au moins une fois par mois, elle arpente la commune et glisse dans chaque boîte aux lettres les Pages Jaunes. Souvent, elle refait un tour pour un tout-ménage, et régulièrement aussi, pour vous apporter le Trait d'Union que vous tenez entre les mains. Parfois, une association lui confie également la distribution d'un flyer.

C'est en 2003 que la commune mandate Mme Sauge pour une première distribution. Pourquoi elle ? « Parce que je faisais déjà ce travail depuis plusieurs années pour le Bureau genevois d'adresses (BGA) », explique-t-elle.

Avant les écriteaux « Pas de pub, merci ! », c'est au BGA que les entreprises confiaient la distribution de leur publicité. Le BGA les transmettait à des personnes qui se chargeaient de les distribuer dans un secteur donné. Pour Perly et Certoux,

c'est Mme Sauge qui officiait.

Ces distributions et leur préparation sont plus intenses qu'il n'y paraît. Elle a mené cette activité de front avec l'éducation de ses deux garçons, Laurent et Frédéric, et un soutien administratif à l'entreprise de son mari, Michel.

Aujourd'hui, à 84 ans, elle va prendre sa retraite. Une perspective qui se comprend. Mais, qui clôt sans doute définitivement le chapitre de la distribution des infos communales par une habitante.

Le Conseil Administratif a souhaité saluer cette activité et reconnaître la précieuse contribution et la fiabilité des prestations de Mme Sauge au service du lien entre habitants et entre ceux-ci et les autorités.

Bonne retraite, Mme Sauge !

EDITO



Il y a un peu plus de 200 ans, Perly-Certoux fut érigée en commune genevoise indépendante. Une des premières tâches des élus a été de signaler au Conseil d'Etat l'étendue des ravages

causés par la rivière de l'Aire, dont les caprices étaient une préoccupation constante.

L'Etat, après plusieurs études hydrographiques, aboutit à la conclusion que la solution la plus adéquate était de canaliser la rivière. En novembre 1889, le Grand Conseil adoptait ainsi une loi permettant au Conseil d'Etat d'entamer les négociations avec la France voisine à propos de l'Aire et de mener les travaux d'urgence avant les semailles du printemps suivant.

Plus tard, le canton entama des travaux de grande envergure, en construisant à proximité de la frontière un bassin de retenue de 2'500 m², fermé par un barrage.

Lorsqu'il y a 20 ans, la commune a été informée que ce cours d'eau allait retrouver une liberté permettant à la nature de reprendre ses droits, l'idée a été perçue comme inquiétante ! Mais, ce projet impressionnant a abouti. Il offre un écrin à ces deux éléments précieux que sont l'eau et la nature.

La cohabitation entre l'humain et son environnement sera l'enjeu principal des années à venir. Et il sera de notre responsabilité à tous de faire notre possible pour que cet endroit magnifique ne devienne pas qu'un parc de loisirs et de jeux mais favorise véritablement le processus naturel.

Je tiens à relever la grande qualité de tous ceux qui sont intervenus sur ce long chantier. Ils ont su cohabiter durant toutes les phases des travaux de manière didactique et bienveillante avec tous les promeneurs et usagers des lieux. Je les en remercie.

Prisca Wasem
Maire

Sommaire

L'Aire inaugurée

p. 2

Couleur d'enfance et Failles 2023

pp. 3-4

Nouvelle prestation pour les seniors p. 5

Apprendre à devenir sapeur-pompier p. 5

4^e étape des travaux achevée : l'Aire rendue à sa nature



Les invités ont été impressionnés par les derniers travaux de renaturation de l'Aire qui s'étalent sur 1 km.

Lundi 13 mars 2023 au Couvert de Certoux, la 4^{ème} étape de la renaturation de l'Aire, qui s'étale en grande partie sur la partie certousienne de la rivière, a fait l'objet d'une inauguration organisée par le canton. Des personnalités politiques et des représentants d'associations agissant dans le domaine de la préservation de l'Aire étaient conviés. Cette inauguration se déroulant sur le territoire communal, Prisca Wasem, Maire a salué le Conseiller d'Etat Antonio Hodgers et les invités de son Département.

Celles et ceux qui ont assisté l'an dernier à la conférence sur l'origine de Perly-Certoux, donnée en préambule au Bicentenaire, ont entendu les historiens rappeler que l'Aire et ses débordements ont toujours causé de sérieux problèmes aux habitants. La canalisation de l'Aire, destinée à contenir ses crues, a régulièrement occupé de nombreux ingénieurs et ouvriers pendant les deux derniers siècles.

Protéger la population

Avec la 4^e étape de la renaturation de l'Aire, l'Etat de Genève boucle ses dernières réalisations en faveur de la renaturation de l'Aire et de la protection de la population riveraine.

Plus d'un kilomètre du cours d'eau a ainsi été « renaturé » entre la passerelle des Bis (à proximité du tennis) et la frontière française com-

prenant des aménagements pour contenir les crues, favoriser la biodiversité et la qualité de l'eau ainsi qu'améliorer l'accueil du public.

A venir : l'Aire à ciel ouvert en ville

Après deux ans de travaux d'aménagement, ces dernières réalisations marquent l'aboutissement du projet de renaturation du cours d'eau dans sa partie rurale en Suisse, avant la réalisation planifiée de sa remise à ciel ouvert au cœur du PAV (Praille, Acacias, Vernets) et des travaux à l'étude côté France.

Les travaux réalisés pour cette 4^e étape sont pris en charge par le fonds cantonal de renaturation, alimenté principalement par les taxes et redevances hydroélectriques payées par les consommateurs.



Prisca Wasem et Antonio Hodgers



Ca s'est passé à Pely-Certoux



"Pierre et le loup" joué par des étudiants en musique et théâtre.



Couleur d'enfance !

Mars est le mois de l'éveil culturel des 0-6 ans à Pely-Certoux. Deux fois, le Conservatoire populaire de musique a proposé la découverte des instruments de musique d'un orchestre. Un succès ! Qui fera naître des vocations, on l'espère !



Des jeunes élèves présentent leurs instruments sous la direction de Cécile Broquet, responsable de l'antenne perlysiennaise du Conservatoire.



Les Failles

Feu de brandons, fondue et diplômes, tels sont les ingrédients d'une célébration des Failles réussie. En 2023 la tradition n'a pas failli, comme on le voit sur nos photos ! Plus sur <https://www.perly-certoux.ch/fr/photos>

Photos Kevin Size



40 ans: Aline Jermann, Julien Scriba, Isabelle Borel, Guillaume Martin.



Le brandon des 80 ans avec Jeanine Hottelier et l'appui de Jean-Paul Peillex, 70 ans.



90 ans: Marc Faist, Liliane Mattana et Eric Durussel.



10 ans: Julien Périsset, Théo Borel et Killian Ricca.

Social

La commune étoffe ses prestations pour l'aide aux Seniors

Les Autorités ont signé une convention avec Pro Senectute, institution active exclusivement dans le soutien aux personnes bénéficiant des prestations de l'AVS ou de l'AI. Les prestations d'aide sociale et assistance fournie par Caritas, dont les prestations couvrent les personnes de tout âge demeure. Les Seniors perly-certousiens ont désormais le choix de leur prestataire social.

La décision d'intégrer Pro Senectute dans son offre de prestations sociales pour les Seniors uniquement (dès l'obtention d'une rente AVS) est une des conséquences de la mise en œuvre dès le 1er janvier 2023 du règlement sur les prestations de soutien aux personnes âgées délivrées par les communes, en application de la Loi sur la répartition des tâches entre les communes et le canton.

Il appartient aux communes d'offrir des prestations sociales à leurs Aînés. Toutes n'ayant pas de service social, il leur a été proposé que Pro Senectute assure en tout ou partie la prise en charge de

cet accueil social pour les communes. A Perly-Certoux, où Caritas officie comme service social communal, les Autorités ont décidé de conclure un contrat avec Pro Senectute dont les dispositions permettent à ses habitants concernés de décider librement de l'institution qu'ils souhaitent contacter pour obtenir des prestations sociales.

Pro Senectute fournit un vaste éventail de prestations sociales destinées spécifiquement aux personnes âgées pour faire valoir leurs droits (assurances sociales, demande de contribution d'assistance, etc). Elle accompagne également

celles-ci dans le choix d'un établissement médico-social si nécessaire.

A Perly-Certoux, désormais, les personnes bénéficiant des prestations AVS-AI pourront décider si elles s'adressent à Pro Senectute (contact ci-dessous) ou si elles continuent à demander le suivi de leur situation sociale à Caritas (Tél.: 022 721 02 66).

Pro Senectute Genève
Route de Saint-Julien 5 B
1227 Carouge

Tél. 022 807 05 65

info@ge.prosenectute.ch

<https://ge.prosenectute.ch/fr.html>

Adieu à Jean Tochon



La nouvelle de son décès est survenue il y a quelques semaines, de France, où cette figure de l'Hippocampe Club de Perly-Certoux s'était retirée.

A peine croyable, tant sa crinière blanche, ses yeux bleus et son visage éternellement bronzé appartenaient à notre commune. Jean Tochon est celui qui a appris à nager à plusieurs générations de Perly-Certousiens.

En 2017, le Conseil administratif lui avait attribué le Mérite communal pour sa contribution exceptionnelle à l'animation et à l'administration de cours de natation à la piscine de Perly depuis l'ouverture de cette infrastructure, il y avait alors 43 ans de cela.

Création du Groupement des jeunes sapeurs-pompiers de Genève-Sud

Les jeunes, filles et garçons, habitant l'une des cinq communes de « Genève-Sud » (Bardonnex, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Troinex et Veyrier) âgés de 10 à 18 ans peuvent apprendre les gestes des sauveteurs du feu.

Ce sont les Compagnies des sapeurs-pompiers volontaires de ces communes qui ont lancé le projet de créer une association intercommunale, destinée à favoriser et préparer la relève des sapeurs-pompiers volontaires.

Durant leur cursus, les jeunes futurs sapeurs-pompiers (âgés de 10 ans à 18 ans) seront formés par des instructeurs certifiés. La lutte contre le feu, les premiers secours, l'assistance à la population seront notamment enseignés. Des activités sportives et récréatives sont également prévues. A raison d'un exercice par mois durant la période scolaire à compter de septembre, soit 10 exercices par année, les jeunes apprendront la fonction et le rôle d'un sapeur-pompier.

Au fil des ans, le ou la jeune sapeur validera ses acquis et pourra intégrer, à l'issue de son parcours et dès l'âge de 18 ans, une compagnie de sapeurs-pompiers volontaires de son choix sans avoir



à suivre une formation supplémentaire. Le comité fondateur se réjouit d'accueillir votre enfant au sein de l'association et a hâte, avec son pool d'instructrices et d'instructeurs, de faire vivre à toutes et à tous des aventures enrichissantes dans le monde des sapeurs-pompiers.

Les inscriptions sont ouvertes depuis le 31 mars 2023 sur le site internet <https://jsp-geneve-sud.ch>. Il y a 30 places disponibles réparties au prorata du nombre d'habitants des communes de Genève-sud et naturellement les premiers arrivés seront les premiers servis.



Adoptez la Charte des Jardins

Un engagement moral pour que votre jardin, même petit, soit un havre de paix pour les hérissons, oiseaux et autres insectes. Tel est le propos de la Charte des Jardins que le Conseil Administratif vous invite à adopter.

Pour devenir un acteur de la biodiversité, le jardinier qu'on a devant chez soi convient déjà bien à protéger lézards, papillons et autres petits insectes et mammifères de nos contrées. Il faut toutefois accepter de ne pas avoir un gazon coupé au ciseau ni éclairer trop fortement son jardin.

Même séparés par des haies de plantes si possibles indigènes et proposant des baies comme nourriture, les jardins des habitants constituent une vaste plaine de vie pour la faune et les oiseaux, pour autant que des barrières (même) fines ne les séparent pas.



Tous les conseils utiles sont à trouver dans un document intitulé La Charte des Jardins, initiée par les services cantonaux romands de l'énergie et de l'environnement.

On peut adhérer individuellement à cette Charte, via le site internet: www.charte-des-jardins.ch.

Un emblème est fourni, à mettre sur son portail, pour signaler son engagement à protéger et valoriser la biodiversité.

Les Autorités se réjouissent de voir fleurir cet emblème dans la commune!

brèves

En 2024, les cartes journalières des CFF se dégriffent

Pour 2023, vous pouvez continuer de réserver l'une des 3 cartes journalières mises à votre disposition à la mairie. Mais, dès 2024, le système sera modifié. Un seul contingent de cartes journalières existera au niveau de l'ensemble du pays. Ces cartes seront nominatives et non transférables. Il n'y aura plus de restriction de vente aux seuls habitants et habitants de la commune. Les personnes souhaitant acheter des cartes pourront en consulter la disponibilité sur www.cartejournaliere-commune.ch avant de se s'adresser à n'importe quel guichet communal pour en obtenir le nombre voulu. Le prix des cartes seront différenciés selon que le voyageur détient ou non un abonnement demi-tarif, avec des prix augmentant à l'approche de la date du déplacement. Les prix seront toujours plus élevés que ceux dont bénéficient nos habitants actuellement.

En conséquence, le tableau de réservation des cartes CFF disparaîtra du site internet de Perly-Certoux en 2024.

Actuellement hors d'usage, la patinoire sera remplacée

Depuis octobre 2022, la patinoire est hors d'usage et sa réparation n'est pas envisageable ou réalisable de sorte que cette infrastructure devrait disparaître prochainement. Mais la zone conservera sa partie dédiée aux activités physiques-sportives avec des projets pour la remplacer. Parmi

celles examinées actuellement et pour répondre à de nombreuses demandes de jeunes, un workout (parcours extérieur de gymnastique) et un mur de grimpe, entre autres, sont étudiées par les Autorités. Une information sera donnée lorsque le projet sera finalisé.

Trois questions à... Dorian Jeager président de la Jeunesse de Perly-Certoux

1. Le succès passé dont vous êtes le plus fier

Notre succès pour lequel nous sommes le plus fier, c'est la création de notre propre bal sur la commune de Perly-Certoux.

2. Le défi futur

Notre objectif pour le futur est de perdurer dans le temps en recrutant des jeunes de la commune pour les prochaines générations. Nous voudrions



également nous ancrer dans la vie du village et amener un peu de jeunesse dans divers événements communaux.

3. Votre vision de Perly-Certoux

Pour nous, Perly-Certoux est une commune chaleureuse où il fait bon vivre.

Agenda

Où rencontrer vos Autorités ?

Aux séances du Conseil municipal, **les jeudi 27 avril, 25 mai, 22 juin 2023**, à 20h, à la Mairie, 2e étage. Possibilité de s'entretenir avec les élus après la séance.

Au Feuillu, qui revient annoncer le printemps dans la commune, le **samedi 6 mai**. Départ du cortège dans la cour de l'école vers 10h30. Organisation : Appertoux et Ecole de Perly-Certoux.

A la journée de la Nature, le **dimanche 28 mai**, à l'école, avec Printemps d'Abeilles qui proposera une conférence et de construire un hôtel à insectes - et diverses associations engagées en faveur de la nature.

www.perly-certoux.ch/fr/agenda

Impressum
Editeur, rédaction et tirage:
Mairie de Perly-Certoux
www.perly-certoux.ch
Graphisme: www.baccup.ch

